

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 AVRIL 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Madame BRISSEZ, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Monsieur MARINO MORABITO, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur FORTIN (à Madame PARIS)
Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR)
Madame ARBORE (à Madame SONNERY)
Monsieur BECQUART (à Monsieur FABRE)

EXCUSÉ :

Monsieur ABBES

ABSENTS : Monsieur KARTAL, Madame ARENA, Madame PONCET

Monsieur RICHER est désigné secrétaire de séance.

2024.02.19

**APPEL A PROJETS FONDS PUBLICS ET TERRITOIRES (CAF) –
ECHANGES ET/OU ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

(Rapporteur : Jean-Pierre BLANC)
Nomenclature : 8.1 Enseignement

La mise en place de temps d'échanges de pratiques a pour but de permettre de développer une réflexion collective centrée sur un type de pratiques ou un domaine dans lesquels tous les animateurs sont impliqués. Il s'agit d'un temps d'accompagnement et de soutien professionnels qui favorisera l'expression de chacun à partir de situations rencontrées au quotidien. Les échanges, facilités par un tiers extérieur, permettront un travail conduisant à l'émergence de nouvelles pistes de travail.

Cette action s'adresse aux professionnels intervenant sur les temps périscolaires soit 24 agents. Elle se déroulera en deux sessions soit un total de 9h00 :

- Une première session de 3 rencontres d'1h30 en équipe complète au mois de juin, octobre, et novembre 2024.

- Une seconde session d'1h30 pour chacune des 3 équipes des groupes scolaires, sur le début d'année scolaire 2024-2025.

Pour ce faire, l'organisme « LES FRANCAS » assurera l'animation des séances. Le coût global de cette prestation s'élève à 1 246.00 €.

Pour la mise en œuvre de ce projet, la Ville souhaite répondre à l'appel à projets « Fonds Publics et Territoires » lancé par la Caisse d'Allocations Familiales afin de bénéficier d'un accompagnement financier à hauteur de 80 % du coût global de l'action soit un montant de 1 116,80 €. Le reste, soit 129.20 € seront à la charge de la Commune.

La Commission Municipale **Action Educative et Vie Scolaire**, lors de sa séance en date du **02 avril 2024** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **02 avril 2024** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un dossier pour l'appel à projets « Fonds publics et territoires » pour le projet Echanges et/ou analyse de pratiques professionnelles ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'appel à projets « Fonds publics et territoires » et tous les documents afférents à ce dossier ;
3. **DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le **12 AVR. 2024**

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Alain RICHER
Secrétaire de séance



Accuse de réception en préfecture
001-210100046-20240405-DEL_2024_02_19-DE
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024